

Réinvestissement dans les collectivités canadiennes

Le ministre d'État (Infrastructure) et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, M. Andy Scott, a annoncé en mai, au nom du ministre du Commerce international, M. Jim Peterson, le renouvellement du programme du gouvernement du Canada qui vise à attirer et à maintenir des investissements étrangers directs dans les collectivités canadiennes.

Le Programme d'appui à l'investissement communautaire (PAIC), anciennement Programme de développement des

marchés d'exportation — Investissement (PDME-I), sera reconduit pour cinq années supplémentaires et financé à hauteur de 5 millions de dollars par année.

« Les collectivités sont le moteur de la croissance économique et un outil essentiel dont dispose le Canada pour soutenir la concurrence au XXI^e siècle, a déclaré le ministre Peterson. Je suis fier d'annoncer le renouvellement du financement de cette initiative couronnée de succès. Le PAIC continuera d'aider nos villes, grandes et petites, à obtenir des investissements et du personnel compétent de partout au monde. »

« Les collectivités constituent le fondement de notre nation, a affirmé le ministre Scott. Le PAIC permettra aux municipalités d'un océan à l'autre de favoriser l'innovation et la croissance économique dans leurs régions respectives. »

Grâce au PAIC, les collectivités peuvent demander des fonds de contrepartie, à concurrence de 50 p. 100, pour élaborer et exécuter des stratégies d'investissement local. Les demandes sont évaluées selon la qualité et l'innovation, les retombées économiques escomptées et l'intensité de

voir page 5 — Investissement

Canada-UE — suite de la page 1

est la source de 16 % de nos importations de services.

Au cours des années 1990, avec la mondialisation, les entreprises d'Europe et d'Amérique du Nord ont commencé à compter de moins en moins sur les ventes au sein de leurs marchés nationaux et de plus en plus sur les exportations. L'Europe de l'Ouest est aujourd'hui la principale source mondiale d'investissement étranger, dans une proportion de 61,3 %, contre environ 20 % pour les États-Unis et 5 % pour le Japon.

Beaucoup d'entreprises canadiennes bien connues font partie du quotidien des Européens : **Alcan**, **Bombardier** et **Magma International** ont chacune dix usines en Allemagne seulement. Quelque 50 % des activités d'Alcan se réalisent en Europe, contre 35 % en Amérique du Nord. Bombardier et **Nortel Networks** sont les employeurs les plus importants en Irlande du Nord. Environ 50 % du trafic Internet en UE circule sur de l'équipement de Nortel.

L'investissement étranger direct (IED) de l'UE au Canada est passé de 35 milliards de dollars en 1992 à 102 milliards de dollars en 2002 et il représentait près de 14 % de tous les investissements étrangers réalisés au Canada en 2002. Quant à l'IED canadien en Europe (essentiellement en UE), il a augmenté encore plus rapidement et a

quintuplé, passant de 23 milliards de dollars en 1992 à 120 milliards de dollars l'an dernier. Au total, en 2002, l'UE a reçu plus de 30 % de tout l'IED canadien. L'investissement est en train de devenir le moteur de nos échanges avec l'UE.

Des échanges commerciaux d'une telle envergure ne se sont pas développés sans l'instauration de canaux de communication entre les intéressés de même que sans la mise en place de plusieurs mécanismes bilatéraux de gestion des relations commerciales.

À cet égard, le ministre du Commerce international du Canada rencontre fréquemment le commissaire au commerce de l'UE afin de discuter des douanes, des politiques sur la concurrence, des sciences et technologies, des vins et spiritueux, du piégeage, des inspections vétérinaires et de la reconnaissance mutuelle de la certification et de l'évaluation des produits servant à des fins de normalisation.

En outre, à l'échelle du secteur privé, le Forum sur le commerce Canada-Europe (FORCCE), association indépendante établie en 1999, est ouvert à la participation des entreprises du Canada et de l'UE. Il se concentre sur des questions de politiques touchant les relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement. Les représentants du FORCCE rencontrent généralement les ministres

du Commerce du Canada et de l'Europe en marge des sommets Canada-UE.

Sur le plan des mécanismes d'échanges bilatéraux, mentionnons que le Canada et l'UE sont convenus d'élaborer un cadre de coopération volontaire relatif à la réglementation, fondé sur un plan d'action conjoint en matière de réglementation adopté en mai 2003 au Sommet d'Athènes, l'objectif de ce cadre étant d'améliorer la réglementation et de faire en sorte qu'elle n'entrave pas inutilement le commerce et l'investissement.

On prévoit par ailleurs entreprendre cette année la négociation d'un vaste accord sur le renforcement du commerce et de l'investissement. Ce futur accord dépasserait les questions habituelles d'accès aux marchés et viserait des domaines tels que la facilitation du commerce et de l'investissement, la science et la technologie ainsi que la coopération en matière de réglementation.

Tout indique que les relations commerciales Canada-UE progressent rapidement, et tous ces efforts de rapprochement sur le plan commercial témoignent d'une vitalité des échanges et d'une volonté de les faire prospérer davantage. Manifestement, le Canada et l'Union s'affairent à consolider leur partenariat déjà bien établi qui leur réserve un avenir économique lucratif. 🍀

Le commerce canadien en revue

Rapport trimestriel sur la performance commerciale du Canada Premier trimestre de 2004

Le présent examen porte sur la croissance économique soutenue du Canada au cours du premier trimestre de 2004 et souligne sa performance sur le plan du commerce et de l'investissement dans des secteurs et des marchés clés.

L'expansion des exportations et les dépenses de consommation ont été les moteurs de la croissance économique au cours du premier trimestre

L'économie canadienne a continué de progresser durant le premier trimestre de 2004, le produit intérieur brut (PIB) réel ayant augmenté de 2,4 % (taux annualisé) — en baisse par rapport au taux de 3,3 % du trimestre précédent.

Au sud de la frontière, les premières estimations indiquent que le PIB américain a augmenté de 4,4 % au cours du premier trimestre, comparativement à 4,1 % au trimestre précédent.

Dans les autres principaux marchés où le Canada est présent, le taux de croissance durant le premier trimestre a varié : pour l'UE, il s'est établi à 2,4 %, alors qu'en Asie, tant au Japon qu'en Chine, on a enregistré des taux très élevés de 5,6 et de 9,8 %, respectivement (chiffres correspondant à une comparaison des PIB enregistrés aux premiers trimestres de 2004 et de 2003).

La croissance trimestrielle de l'économie canadienne a été stimulée par la forte hausse des dépenses de consommation — entre autres par la vigueur soutenue de l'investissement dans le secteur de la construction résidentielle — et par une reprise des exportations et de l'investissement des entreprises.

La croissance a toutefois été inégale au cours du trimestre — après être demeurée essentiellement stable en janvier et en février, elle a connu une hausse en mars.

Dans la fabrication, la production a augmenté pour un deuxième trimestre consécutif, après avoir stagné pendant un an. Cette progression a permis au secteur d'atteindre des niveaux comparables à ceux qui avaient été enregistrés à l'automne 2000, au plus fort de l'essor technologique. Les bénéfices des entreprises ont atteint un sommet sans précédent durant le premier trimestre, grâce à une amélioration des résultats dans les secteurs de l'énergie, de la fabrication et des services publics.

Les exportations de biens et de services ont crû de 14,9 % durant le premier trimestre. Cette forte augmentation est attribuable, dans une large mesure, à la brusque montée des exportations d'énergie, les prix dans ce secteur s'étant redressés au cours du trimestre, et à la hausse des exportations de biens industriels ainsi que de machines et d'équipement.

De façon analogue, les importations de biens industriels ainsi que de machines et d'équipement ont aussi augmenté au cours du premier trimestre. Toutefois, le déclin des importations de véhicules automobiles et de leurs pièces a limité la croissance globale des importations à 2,6 %.

Dans l'ensemble, l'amélioration considérable de la balance du commerce des biens a éclipsé le faible déclin de la balance du commerce des services et de la balance des revenus d'investissement,

S U P P L É M E N T

CanadExport

Tableau 1 : Économie canadienne et indicateurs commerciaux

Variation en pourcentage des taux annuels — Premier trimestre de 2004 par rapport au quatrième trimestre de 2003	
PIB réel (taux annualisé)	2,4
Emploi (augmentation trimestrielle, niveau)	-10 300
Taux de chômage (moyenne trimestrielle)	7,4
Indice des prix à la consommation (premier trimestre de 2004 par rapport au premier trimestre de 2003)	
Tous les articles	0,9
De base (excluant les aliments et l'énergie)	1,3
Dollar canadien en fonds américains (moyenne pour le trimestre, niveau)	0,7589
Exportations de biens et de services (annualisées, dollars courants)	14,9
Importations de biens et de services (annualisées, dollars courants)	2,6

Source : Statistique Canada

de sorte que la balance des paiements courants s'est améliorée de 11,3 milliards de dollars durant le premier trimestre.

Bien que l'emploi à temps plein au Canada ait continué de progresser au cours du premier trimestre de 2004 (39 800 nouveaux emplois), les gains réalisés ont été complètement effacés par la perte de 50 100 emplois à temps partiel, ce qui s'est traduit par une perte nette de 10 300 emplois durant le trimestre. Néanmoins, le taux de chômage moyen trimestriel est passé de 7,5 % le trimestre précédent à 7,4 %.

L'inflation globale a continué de régresser durant le trimestre, passant de 1,7 à 0,9 %. Il y a aussi eu déclin de l'indice de référence, qui est passée de 1,9 à 1,3 %.

La tendance à la hausse du dollar canadien par rapport au dollar américain qui a été observée durant le trimestre précédent ne s'est pas maintenue. Le « huard » a légèrement décliné (0,1 %) durant le premier trimestre — sa valeur trimestrielle moyenne s'établissant à 75,89 ¢ américains.

1 Pour rendre les données trimestrielles comparables aux données annuelles, les chiffres sur le commerce des biens et des services pour un trimestre sont corrigés en fonction des données saisonnières, puis multipliés par quatre pour obtenir le taux annuel désaisonnalisé. Tous les chiffres, sauf ceux portant sur les investissements, sont exprimés selon le taux annuel désaisonnalisé, à moins d'indication contraire.

Préparé par la Direction de l'analyse commerciale et économique (EET)